

LE MONTRÉALESTOIS

Mai 2015

Ville de
Montréal-Est



Prochaine séance du
Conseil municipal :
17 juin 2015

**HORAIRE
BIBLIOTHÈQUE
MICHELINE-GAGNON**

Lundi au vendredi :
10 h à 20 h 30
Samedi :
13 h à 17 h

**HORAIRE
HÔTEL DE VILLE**

Lundi au jeudi :
7 h 30 à 12 h et de
12 h 45 à 17 h
Fermé le vendredi.

FÊTE DES VOISINS

Le 6 juin prochain de 11 h à 17 h, aura lieu la Fête des voisins au parc René-Labrosse. Il y aura de tout pour tous. Jeux, ateliers, kiosques d'information... voilà ce qui vous attend encore une fois cette année! Horticulture, prévention, musique et danse en ligne avec monsieur Réjean Moineau, et la chance de renouer avec vos voisins après l'interminable hiver que nous avons connu.

**Venez nous voir,
on vous attend!**

LE MOT DU MAIRE

Vous avez sans doute pu constater que nos équipes d'employés sont à l'œuvre pour refaire une beauté à notre ville, que ce soit par de l'aménagement paysager ou floral des endroits publics. Je profite de l'occasion pour vous inviter à joindre vos efforts aux leurs en prenant quelques heures pour embellir votre terrain, votre balcon ou votre bâtiment, d'autant plus que le concours annuel d'embellissement est de retour. Vous trouverez les détails du concours dans le présent numéro du *Montréalais*.

L'arrivée des beaux jours saison coïncide également avec le début de la saison des travaux routiers et d'infrastructures. Bien que ces travaux peuvent parfois nuire à la fluidité de la circulation, il ne faut pas oublier qu'ils sont nécessaires pour maintenir et améliorer les services et infrastructures dont nous bénéficions tous. Je vous remercie donc à l'avance de votre compréhension, de votre collaboration et de votre patience.

Mine de rien, les vacances estivales arrivent à grands pas et c'est pourquoi je vous rappelle que la Ville de Montréal-Est offre chaque année une foule d'activités pour tous les résidents et résidentes. Vous pourrez le constater sous peu lorsque vous recevrez une copie de la Programmation estivale 2015 de la Ville de Montréal-Est. Encore une fois cette année, beaucoup d'activités gratuites de toutes sortes seront offertes pour tous les membres de la famille, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. C'est l'été : profitez-en et amusez-vous!

Finalement, pour les jours plus gris, j'aimerais attirer votre attention sur l'exposition *Montréal & Co., la bourgeoisie francophone de Montréal à la Belle Époque! 1870-1920*, qui se tient au Château Dufresne jusqu'au 4 octobre. Levant le voile sur le milieu d'affaires francophone à Montréal au tournant du XXe siècle, l'exposition traite notamment du fondateur de notre municipalité, Joseph Versailles. La Ville de Montréal-Est a prêté au Château Dufresne des objets ayant appartenu à Joseph Versailles. Pour information : www.chateaudufresne.com

A WORD FROM THE MAYOR

Our employees are hard at work cleaning, planting flowers and embellishing the town. We hope this will encourage you to do your share by participating in our embellishment contest, and help make our city beautiful!

Roadwork has started in many of our streets and, while we know it may bring some inconveniences to you, please remember we all will benefit from the improvements. We thank you in advance for your cooperation.

Make sure you join us in the many activities organised for you this summer. You will receive a program of all activities in your mailbox in the coming weeks. Don't miss the exhibition at the Château Dufresne *Montréal & Co., la bourgeoisie francophone de Montréal à la Belle Époque! 1870-1920*, held until October 4, 2015. Many belongings of our founder, Joseph Versailles are on display, along with interesting facts and objects.

Robert Coutu
Maire de Montréal-Est
Mayor of Montréal-Est

RAPPEL ** RAPPEL ** RAPPEL

D'ici la fin du mois de juin, de nombreuses limites de vitesse changeront dans la municipalité. Surveillez la nouvelle signalisation pour éviter les désagréments!

Les limites de vitesse dans la Ville de Montréal-Est seront les suivantes :

- Limites de vitesse dans les secteurs résidentiels : 40 km/h
- Limites de vitesse dans les zones scolaires, garderies et parcs : 30 km/h
- Limites de vitesse sur les artères principales : 50 km/h
- Limites de vitesse sur les voies de service du boulevard Métropolitain et sur l'avenue Marien au nord de la rue Sherbrooke : 60 km/h
- Limites de vitesse sur le boulevard Henri-Bourassa : demeurent inchangées à 70 km/h

CONCOURS D'EMBELLISSEMENT

Vous êtes invités à participer au concours d'embellissement 2015 de la Ville de Montréal-Est. Vous devez obligatoirement vous inscrire avant le 30 juillet par téléphone au 514 905-2000 ou par courriel à l'adresse suivante : communications@montreal-est.ca

Vers la mi-août, un panel de juges formé de membres bénévoles du Conseil municipal et du Comité consultatif d'urbanisme effectuera une tournée des résidences inscrites. Deux prix seront remis pour les résidences, ainsi que deux prix pour les balcons fleuris. Il est à noter que les cours arrière ne sont pas admises dans le concours. Les gagnants recevront un chèque ou une plaque commémorative selon leur choix. Participez en grand nombre!

TRAVAUX DE RINÇAGE

La direction des travaux publics et des services techniques effectuera cet été des travaux de rinçage du réseau d'aqueduc de la ville. L'inspection des bornes d'incendie est actuellement en cours, et le programme de rinçage unidirectionnel complet sera réalisé à l'automne. Ces opérations visent à éliminer les dépôts dans les conduites et à maintenir la bonne qualité de l'eau potable. Par conséquent, ces travaux peuvent entraîner une baisse de la pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre de l'eau. Si vous constatez que l'eau est colorée, ouvrez le robinet du bain pendant 15 minutes jusqu'à ce que la situation revienne à la normale. Si vous rencontrez d'autres problèmes, communiquez avec le service aux citoyens de la Ville de Montréal-Est, au 514 905-2000.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

La Ville de Montréal-Est lance son programme Une naissance, un arbre, qui vise à souligner la naissance ou l'adoption d'un enfant par la plantation d'un arbre sur le domaine public. Vous pourrez ainsi perpétuer l'histoire de notre collectivité tout en favorisant la préservation et l'amélioration de notre environnement. Pour s'inscrire gratuitement au programme, il faut que l'enfant soit né ou ait été adopté il y a moins d'un an; vous n'aurez alors qu'à remplir un formulaire d'inscription disponible au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville et à y joindre une preuve de résidence ainsi qu'une photocopie de l'acte de naissance. Une fois l'arbre planté, une attestation du lieu de plantation sera remise à la famille.

La piscine du Centre récréatif Édouard-Rivet sera fermée pour une durée indéterminée

Nous désirons vous aviser que la piscine du Centre récréatif Édouard-Rivet fermera ses portes à compter du 23 juin 2015, pour une durée indéterminée. Inaugurée en 1952, soit avant la construction du Centre récréatif Édouard-Rivet, la piscine intérieure municipale nécessite des travaux majeurs d'entretien et de rénovation, compte tenu de la vétusté des installations. Il est à noter que les activités aquatiques ayant normalement lieu à la piscine intérieure durant la saison estivale seront déplacées à la piscine extérieure du parc des Vétérans, situé sur l'avenue des Vétérans, au sud de la rue De Montigny. En août prochain, nous communiquerons de nouveau avec la population afin de faire le point sur la situation et sur les modalités d'accès aux activités aquatiques usuelles offertes aux Montréalais et Montréalaises.

TOURNOI DE HOCKEY DE L'ATPA

Nous tenons à féliciter l'équipe de hockey inter-municipal de Montréal-Est, pour leur participation au Tournoi de l'ATPA (Association des travaux publics d'Amérique) qui a eu lieu à Laval du 2 au 5 avril dernier. Montréal-Est a remporté quatre matchs avant de s'incliner contre l'équipe des policiers de Ste-Thérèse. L'équipe de hockey inter-municipal désire remercier les com-



manditaires suivants :
Ville de Montréal-Est
Salon de quilles Domaine
D.D.C.
Drainage québécois
D.D.E.
Groupe Sanivan
Michel Bélisle et Sylvie Dauphinais.
Félicitations encore une fois!

RAMASSAGE DES BRANCHES D'ARBRES

Du mois de mai au mois d'octobre, les branches d'arbres seront ramassées chez les citoyens tous les derniers mercredis du mois. Il suffit de placer les branches bien cordées à l'avant de votre terrain résidentiel (pas sur la voie publique), avant 7 h le dernier mercredi du mois. Veuillez noter que vous devez appeler le service aux citoyens, au 514 905-2000, au plus tard le lundi avant la collecte pour ajouter votre adresse à la liste de la collecte. Des amendes seront émises si les branches sont déposées avant l'heure permise ou après la collecte.



Réalisation : Francine McKenna, directrice - communications, culture et communauté
Coordination : Marie-Claude Bonnasserre
Une production de la direction des communications, de la culture et de la communauté
514 905-2000
communications@montreal-est.ca

Ville de Montréal-Est 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6 Tél : 514 905-2000

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable.